

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

***25160533***

e.

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**11 DEC. 2025****Le Greffier**N° d'entreprise : **0861 738 595****Nom**(en entier) : **Bio.be**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Georges Lemaître 25 à 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Nomination / Renouvellement mandat**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 juin 2025:

"Le mandat de l'ensemble des membres du conseil d'administration vient à échéance lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2024, soit le 13 juin 2025. Tous les administrateurs terminent donc leur mandat.

Mr Pierre Coulie, Mr Denis Dufrane, Mr Michel Mahaux et Mr Didier Thiebaut ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat d'administrateurs.

L'assemblée prend acte de la démission de Mr François Fontaine avec effet au 31 décembre 2024.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur de Mr Jean-François Ghidetti et Mr Gauthier Saelens pour une durée de trois ans venant à échéance lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2027 et de désigner Mr Bernard Willemart en qualité d'administrateur pour un mandat identique.

A dater du 13 juin 2025, le conseil d'administration de BIO.be se compose donc de MM. Jean-François Ghidetti, Gauthier Saelens et Bernard Willemart"

Fin de l'extrait

Jean-François Ghidetti
Administrateur déléguéBernard Willemart
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2025 - Annexes du Moniteur belge